



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial Adjoint

Dossier suivi par : SARRET Ambroise
Téléphone : 03.85.21.96.59
Mail : a.sarret@inao.gouv.fr

V/Réf :
Affaire suivie par : Mairie

N/Réf : SM/AS-23-458

Objet : modification simplifiée n°2 du PLU
Commune de Saint-Paul

La Directrice de l'INAO
à
Madame Le Maire
Mairie
31 promenade du Chef-Lieu

73170 SAINT-PAUL

Mâcon, le 20 juillet 2023

Par mail reçu le 18 juillet 2023, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Saint-Paul.

La commune de Saint-Paul appartient aux aires de production des IGP "Vin des Albrogues", "Emmental de Savoie", "Pommes et Poires de Savoie ou Pommes de Savoie ou Poires de Savoie", "Tomme de Savoie", "Volailles de l'Ain", "Raclette de Savoie", "Gruyère", "Comtés Rhodaniens" ainsi qu'à celle de l'IG spiritueux « Génépi des Alpes ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le projet de modification simplifiée n°2 du PLU a pour objet :

- La modification du règlement écrit du PLU afin d'en améliorer la lisibilité (toitures, ...);
- La modification du STECAL n°2 afin d'augmenter la taille de l'annexe autorisée et des OAP afin d'intégrer des règles visant à protéger le patrimoine bâti;
- La modification du règlement graphique afin de prendre en compte les mutations foncières;
- L'identification de 5 bâtiments en zone A ou N comme pouvant changer de destination.

Concernant ce dernier point, l'effectivité du changement de destination nécessitant la consultation de la CDPENAF, sachez que l'INAO sera alors particulièrement vigilant à ce que les projets ne nuisent pas à l'activité agricole voisine.

Après étude du dossier, l'INAO ne s'oppose pas à ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
Le Délégué Territorial Adjoint

Stéphane MEUNIER

Copie : DDT 73

INAO

37 boulevard Henri Dunant
71040 MACON Cédex
03 85 2196 50
inao-macon@inao.gouv.fr
www.inao.gouv.fr